

Image not found or type unknown



Vente Sygnallamatique signée

Par **Rudy55**, le **03/01/2019** à **16:05**

Bonjour,

On m'a fait signer une vente sygnallamatique pendant une periode d hospitalisation pour depression severe fin septembre 2017 depuis je n ai pas signé l acte authentique.

La semaine dernière j ai signe un mandat à une agence immobiliere , avec clause de retractation sur un mois

Puis je vendre, quelle attitude dois je adopter ?

Très cordialement

Rudy55